



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des aides-soignants

Question écrite n° 43391

Texte de la question

M. Jean-Pierre Vigier attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des aides-soignants. Remplissant un rôle absolument essentiel dans le cadre du système de soins, comme la crise liée à la pandémie de covid-19 l'a encore illustré, les aides-soignants effectuent leur mission dans des conditions parfois très difficiles. Dans cette perspective, les revalorisations salariales annoncées dans le cadre du Ségur de la santé étaient plus que nécessaires et méritées. Cependant, il conviendrait désormais de se pencher sur la question de l'attractivité de cette profession qui demeure, bien trop souvent, méconnue. En effet, aussi bien en milieu hospitalier que dans les EHPAD et les ESAT, les aides-soignants agissent quotidiennement au service du bien-être des malades, sans être considérés à leur juste valeur. Plusieurs pistes peuvent ainsi être formulées, parmi lesquelles une meilleure reconnaissance de la profession en elle-même et des efforts axés sur la formation de ces métiers indispensables. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser les grandes orientations que compte prendre le Gouvernement afin d'améliorer les conditions de travail et les perspectives d'évolution de cette profession.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Vigier](#)

Circonscription : Haute-Loire (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43391

Rubrique : Professions et activités sociales

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 janvier 2022](#), page 33

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)